

ASSEMBLEE GENERALE du dimanche 19 janvier 2025
Salle des fêtes de Sainte Alauzie près de Castelnau Montratier

L'équipe de l'Hospitalité Diocésaine de Cahors a la joie et l'honneur de vous convoquer à une rencontre statutaire et fraternelle.

Programme de la journée :

- 9 h 00 Accueil à la salle des fêtes de Sainte Alauzie
- 9 h 30 Messe en l'église de Sainte Alauzie présidée par le Père Minkoko
- 10 h 45 Rapport moral et d'activité 2024, approbation des comptes
- 11 h 45 Présentation des nouveaux hospitaliers
- 12 h 00 Repas chaud (Important : amenez vos couverts et assiette, verre, serviette, ...)
- 14h 30 Informations pour le pèlerinage 2025
- 15 h 30 Présentation du thème de l'année jubilaire par Père Xavier Larribe
- 16 h 45 Temps de prière, fin de l'Assemblée Générale

Consignes sanitaires : Port du masque libre, mais respect des gestes sanitaires (lavage mains, respect des distances)

Dates de nos prochains rendez-vous :

12 avril 2025 : Journée de préparation au Couvent de Gramat, 9H 30, présence des nouveaux très souhaitable

Réunion logistique et des responsables de chambres, repas réservés au Couvent pour ceux qui seront retenus l'après-midi et pour ceux qui auront réservés.

Lundi 21 au vendredi 25 avril 2025 : Pèlerinage diocésain à Lourdes

Dimanche 12 octobre 2025 Recollection au Mont St Joseph à Saint Jean Lagineste près de Saint Céré

Invitons tous les nouveaux ou futurs hospitaliers à nous rejoindre !

.....>>> A découper selon pointillés >>>

BULLETIN D'INSCRIPTION et chèque à retourner

Impérativement avant le 14 janvier 2025

avec **enveloppe vierge timbrée**, sans adresse, sans fenêtre, format 21,7 x 10,7 à :

Madame Nadine LIOCHON 17 rue principale 46090 ESPERE

No de tél 06 82 94 35 63

Monsieur, Madame, Mademoiselle :

Adresse.....

Téléphone : Courriel

Assistera à l'Assemblée générale : OUI / NON

Nombre de personnes :

Participation aux frais : 5 € Prix du repas : 18 €

Total par personne : 23 €

Cotisation 2025 : Joindre un chèque de 20 € par personne (25 € pour un couple) à l'ordre de « Hospitalité Diocésaine », même si vous ne participez pas à l'Assemblée générale.

Rappel : Pour être membre de l'Hospitalité diocésaine il faut être à jour de ses cotisations annuelles.